

# Quelle eau voulons-nous en 2015 ? Vous avez répondu...

## Une consultation nationale déclinée localement

Organisée en application de la directive cadre sur l'eau, cette consultation a été réalisée dans tous les bassins français en 2005. Coordonnée par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, elle a fait l'objet d'une campagne nationale de communication :

**«Ensemble pour l'eau, il est temps de se mouiller»**

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, établissement public de l'Etat, a conduit cette consultation sur son territoire, pour le compte du Comité de Bassin.

Outre les 27 000 questionnaires recueillis, elle a collecté 10 000 avis libres et mobilisé 23 partenaires-relais pour animer 140 débats et réunions publiques.

De mai à octobre 2005, vous avez été consultés sur les enjeux de la gestion des eaux du Bassin Adour-Garonne.

Le Comité de Bassin, qui regroupe élus, usagers, associations et services de l'Etat, a souhaité recueillir vos avis sur les actions et les moyens à mettre en œuvre pour rendre toutes les ressources en eau en "bon état" d'ici à 2015.

L'enjeu est de taille... et concerne chacun de nous.

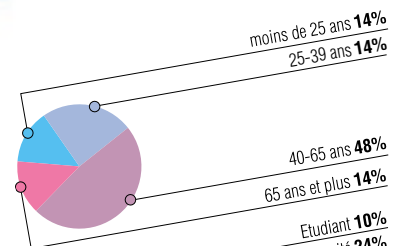
Après l'analyse des résultats de cette première consultation, il s'agit de préparer le SDAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), outil de gestion et de planification des ressources en eau du Bassin pour les dix prochaines années. Le public sera associé à son élaboration par une nouvelle consultation en 2007.

Le Comité de Bassin tient à vous remercier de vos contributions et a souhaité aujourd'hui vous communiquer les principaux résultats extraits des 27 000 questionnaires analysés.

## Qui a répondu ?

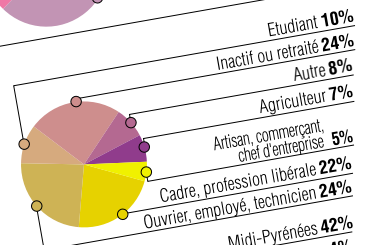
### Age des répondants

Les tranches d'âge, sont toutes représentées, avec une forte présence des 40-65 ans. Le questionnaire a été rempli en majorité par des hommes (3 répondants sur 5).



### Catégories socioprofessionnelles :

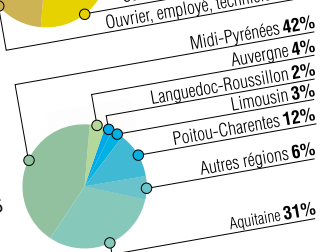
Par rapport à la population réelle du Bassin Adour-Garonne, on peut noter une forte participation des agriculteurs, des cadres et professions libérales, celle des ouvriers, employés et professions intermédiaires étant relativement plus faible.



### Régions d'origine des répondants

Les deux principales régions du Bassin Adour-Garonne sont les plus représentées.

Nous observons également une plus forte participation des habitants des villes moyennes et des communes rurales, par rapport à ceux des plus grandes agglomérations (+ de 100 000 habitants).



NB : Il s'agissait d'une consultation (comme l'a prescrit la Directive Cadre) et non d'un sondage. Le public ayant participé, n'est donc pas représentatif, de la population du Bassin Adour-Garonne. Toutes les données chiffrées de ce document sont extraites du rapport d'étude établi par un cabinet extérieur à qui a été confiée l'analyse des 27 000 questionnaires et des avis libres.



Comité de Bassin  
Adour-Garonne





## L'eau, notre patrimoine commun

### L'avenir de l'eau, c'est dès aujourd'hui

Transmettre aux générations futures le patrimoine aquatique sans l'avoir ni appauvri, ni dégradé, est un devoir.

Mais cela n'est possible qu'au prix d'efforts comportementaux individuels et collectifs, dont le public est tout à fait conscient puisque

**89%** des consultés sont d'accord pour intensifier dès aujourd'hui les économies d'eau, la prévention et la lutte contre la pollution, considérées comme des priorités.

Il n'est pas question pour eux (40%), de satisfaire, sans discernement, les besoins en eau présents et de faire confiance au progrès technique pour répondre à ceux du futur.



## Préserver les milieux aquatiques

### Le bon état écologique : un équilibre fragile

La préservation de notre patrimoine aquatique consiste à sauvegarder le bon état écologique des rivières. L'équilibre entre la qualité de l'eau, la diversité des espèces et la richesse végétale des berges doit être maintenu.

C'est pourquoi, plus de **70%** des personnes consultées sont tout à fait d'accord, entre autre, pour :

- faciliter la remontée des poissons migrateurs en rendant franchissables les obstacles sur les rivières ;
- interdire le drainage ou le remblaiement des zones humides (marais, tourbières), reconnues pour leur richesse animale et végétale et leur rôle de régulateur du régime des eaux ;
- aider les agriculteurs à entretenir ces zones.

### La qualité de l'eau : des progrès... mais beaucoup reste à faire

D'importants efforts de lutte contre la pollution consentis par les industriels, les communes et les agriculteurs, ont contribué depuis plus de 30 ans, à améliorer la qualité des rivières du Bassin Adour-Garonne.

Toutefois, certaines d'entre elles, souvent situées dans des zones fortement urbanisées ou dans des secteurs d'agriculture intensive, sont encore loin du "bon état" qu'elles devront présenter en 2015.

C'est pourquoi, la préservation de la qualité des eaux en supprimant les rejets toxiques est une priorité.

## De l'eau pour tous : partage et solidarité

Considérant que l'eau est un bien collectif qui ne peut être accaparé par ceux qui en disposent à proximité,

**75%** des répondants estiment qu'il faut des règles de partage et une définition des priorités d'usages afin de satisfaire équitablement les besoins en eau de chacun.

Ce partage de l'eau implique, pour plus de la moitié des consultés, une solidarité d'amont en aval, de la montagne au littoral, solidarité qui peut donner lieu, pour les communes concernées et confrontées à des pointes de pollution et de consommation en périodes estivales, à des aides spécifiques.

Une même proportion estime qu'il est nécessaire, pour satisfaire les besoins en eau et garantir les activités économiques, de créer de nouvelles réserves qui maintiennent un débit suffisant dans les rivières en toute saison.



**84%** des personnes consultées sont d'accord pour que l'utilisation de produits polluants entrant dans certains procédés de fabrication soit interdite et attendent que des mesures strictes de contrôle soient appliquées par les pouvoirs publics.

Même attente pour la fabrication d'insecticides et désherbants : ils devraient être inoffensifs pour l'environnement et la santé.

**75%** des répondants souhaitent également que soient menées des actions d'information vers le consommateur afin qu'il puisse choisir les produits en toute connaissance de cause.

### Qualité de l'eau : le prix à payer

Pour rendre plus efficace la lutte contre la pollution et la préservation de la qualité des rivières, des aménagements et travaux anti-pollution sont indispensables... mais ils ont un coût.

Pour **74%** des personnes consultées, le principe "pollueur-payeur" est admis, il est même considéré comme légitime. Mais il doit être appliqué avec rigueur et de manière équitable.

Pour les répondants, chaque usager de l'eau doit participer au financement des actions anti-pollution, mais à condition que cet effort financier soit porté par chacun à hauteur de sa contribution à la dégradation des milieux aquatiques.

Cette notion d'équité dans la participation aux coûts est essentielle. Il n'est nullement question en effet, pour plus de la moitié des répondants, de payer pour les autres, que ce soit par le biais de la facture d'eau et des produits vendus aux consommateurs ou celui des impôts supportés par le contribuable.







## L'eau potable : sûre et non gaspillée

### Eau potable : la santé avant tout

Conscientes que la qualité de l'eau du robinet, face aux impératifs de santé publique, est aujourd'hui un véritable enjeu, plus de **80%** des personnes consultées déclarent que, pour augmenter la sécurité et limiter le coût de l'eau potable, il est essentiel :

- d'éliminer tout rejet de pollution à proximité des prises d'eau (rivières, sources et nappes souterraines),
- de réserver l'usage des eaux souterraines de bonne qualité à la production d'eau potable, en priorité,
- de sensibiliser les consommateurs afin qu'ils évitent gaspillage d'eau et rejets de déchets polluants,
- d'entretenir les réseaux de distribution d'eau pour éviter les fuites.



## Maîtrisons l'eau et nos demandes

### Crues violentes ou graves sécheresses : prévenir plutôt que guérir

Anticiper sur les changements climatiques, prévenir les caprices de la nature, modifier nos comportements d'usagers, autant d'efforts indispensables pour maîtriser l'eau et notre consommation.

Mais, pour la majorité des personnes consultées, ce sont les actions préventives plus que curatives qu'il faut privilégier.

## L'Agence de l'Eau : un outil pour préserver nos ressources en eau

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, établissement public de l'Etat, intervient grâce aux redevances qu'elle perçoit auprès de tous les usagers pour prélèvement d'eau et pollution.

Elle incite les différents acteurs du Bassin à investir pour :

- la réduction des pollutions
- la reconquête de la qualité de l'eau
- la préservation des milieux aquatiques

Qualité de l'eau du robinet et garantie d'approvisionnement sont pour la majorité du public de fortes préoccupations.

Il est intéressant de relever toutefois que les répondants sont peu nombreux à ne pas avoir confiance en la qualité sanitaire de l'eau du robinet, que ce soit en France ou chez eux, (respectivement 13 et 10%).



A peine la moitié est favorable à la construction d'ouvrages contre les inondations (retenues d'eau, digues...).

**70%** préfèrent plutôt que les dispositifs de prévision et d'annonce des crues soient renforcés et

plus de **80%** sont tout à fait d'accord pour interdire l'installation d'habitations et d'activités économiques en zones inondables.

Quand la sécheresse sévit, la proposition de réduire les surfaces irriguées avec le risque de faire disparaître de nombreuses exploitations agricoles, est peu approuvée par les répondants (**32%**).

En revanche, constituer des ressources nouvelles (réserves) au moins dans les régions déficitaires, rallie **66%** des avis.

La majorité déclare que, durant ces périodes, il est un devoir pour chaque citoyen d'économiser l'eau dans tous ses usages et d'utiliser de façon raisonnée les ressources existantes, en évitant tout gaspillage.





## Vous vous êtes exprimé librement

Le questionnaire proposait un espace réservé à la libre expression de chacun.

Sur les 27 000 réponses, 10 000 avis ont été formulés. En voici les principaux thèmes :

- nécessité d'améliorer les pratiques de "gouvernance", c'est-à-dire les relations entre les décideurs politiques, les techniciens et le public.

- nécessité d'avancer prioritairement dans les domaines de :
  - la sensibilisation, la communication et l'éducation
    - concernant notamment,
    - le gaspillage et la pollution
    - l'état des ressources,
    - la politique conduite,
    - les résultats et actions possibles
  - l'incidence de la qualité de l'eau sur la santé publique et la vie sociale,
  - les précautions nécessaires en matière d'économie et de préservation de l'eau vis-à-vis des pollutions,
  - l'anticipation quant aux pénuries d'eau et changements climatiques notamment par la création de nouvelles réserves,
  - la mise en cohérence des actions de la politique de l'eau en tenant compte du cadre géographique et humain.



## Vous avez été consultés ... et après ?

Une grande majorité du public s'est interrogée sur la prise en compte des avis et sur les suites données à cette consultation.

Lors de la séance du 10 avril dernier, le Comité de Bassin, a pris acte des résultats et a décidé :

- de diffuser au public l'essentiel des résultats de ce qui a été exprimé,

- d'établir en décembre 2006 un pré-projet de SDAGE intégrant les préoccupations, demandes et suggestions qui ont été identifiées,
- d'élaborer un plan de communication pour accompagner les phases ultérieures de la révision du SDAGE,
- de soumettre à l'avis du public le pré-projet de SDAGE en septembre 2007, durant 6 mois.

## Rendez-vous en septembre 2007.

Vous aurez à nouveau la parole sur les orientations de la politique de l'eau dans le Bassin Adour-Garonne pour les 10 prochaines années. Nous comptons sur vous !



Comité de Bassin  
Adour-Garonne



Agence de l'Eau Adour-Garonne

90, rue du Férétra - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél 05 61 36 37 38 - Fax 05 61 36 37 28

[www.eau-adour-garonne](http://www.eau-adour-garonne)